



Reception colis degrade la poste

Par **VIRGIE**, le **15/12/2008** à **13:46**

Bonjour,

J'ai effectué à la date du 8 décembre 2008, un achat sur le site internet "Magma" pour un appareil photo numérique d'une valeur 1011€.

Absente de mon domicile le jour de la réception : le 12 décembre 2008, la factrice, à son habitude me pose le colis sous mon garage mais le met à la portée de ma chienne qui est attachée sous le garage. La chienne s'empare du colis et le déchiquette en partie. A mon retour vers 18h, je ne peux que constater les dégats.

Qui est responsable du colis dans cette situation? Puis-je me retourner vers la Poste ?Vers la factrice?A quelle hauteur serais-je indemnisée?

Merci de votre réponse

Par **adhuin**, le **15/12/2008** à **13:57**

Si vous avez payer par carte visa, visa garanti vos achats contre le vol ou les dégradations. Consulter votre conseiller bancaire.